



AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 001/ASMI/REN/DMD/C-GOBO/SG/2024 DU 08.05.2024

**POUR L'ELABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME DE LA COMMUNE DE GOBO
 AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024.**

Le Maire de la Commune de GOBO, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme qui désirent participer à la pré-qualification pour l'opération sus-indiquée et dans les conditions ci-après.

1. Objet de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt et consistance des prestations

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme devant participer à l'Appel d'Offre restreint portant sur l'élaboration du PLAN SOMMAIRE D'URBANISME de la commune de GOBO au titre de l'exercice 2024.

NB : Le délai prévu pour l'exécution de ladite étude est de SEPT (07) mois.

Cette étude visera entre autres, l'appui des Collectivités Territoriales Décentralisées concernées à :

- élaborer un projet de territoire communal équilibré et solidaire, tenant compte du SNAT et du SRADDT du SUD,
- préserver les espaces naturels et agricoles en priorisant la gestion économe de l'espace,
- préserver la biodiversité des écosystèmes, valoriser et aménager les paysages péri-urbains,
- traduire dans les documents du PSU, les principes des « plans territoriaux pour le climat » permettant d'offrir un cadre de vie de qualité (réduction des gaz à effets de serre),
- maîtriser le développement de l'habitat en priorisant la densification et l'utilisation des espaces résiduels d'urbanisation avec de la mixité,
- soutenir localement la dynamique économique et notamment commerciale, de soutenir l'activité agricole de la Commune,
- diminuer les obligations de déplacements et faciliter les modes doux à l'échelle de la Commune et de l'intercommunalité,
- prévenir les risques et optimiser les ressources naturelles,
- maîtriser les consommations d'énergie, améliorer les performances énergétiques notamment à partir de sources renouvelables
- Réaliser la cartographie de base ;
- Faire un état des lieux assorti d'un bilan diagnostic de la situation actuelle ;
- Dégager la vision de développement de la commune, les orientations stratégiques, les objectifs et axes de développement ;
- Délimiter le périmètre urbain de la commune à l'horizon du PSU ;

- Elaborer un Programme d'Investissements Prioritaires à court, moyen et long terme ;
- 1. Produire un règlement d'urbanisme qui servira de boussole pour la mise en œuvre du PSU. Y définir le périmètre de chacune des zones d'affectation et édicter, pour chacune d'elles, les règles, restrictions et servitudes particulières d'utilisation du sol.

2. PARTICIPATION

La participation au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tout Bureau d'Etudes Techniques ou Cabinets d'Urbanisme ayant les compétences averées dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat ou du développement urbain, installé au Cameroun et ayant une bonne connaissance du secteur urbain au Cameroun

2. Critères de sélection

La pré-qualification des Bureaux d'Etudes sera faite sur la base des critères ci-après :

- Être un Bureau d'Etudes qualifié et installé au Cameroun ;
- Avoir une bonne expérience dans le domaine ;
- Disposer d'un matériel du BET ;
- Disposer d'un personnel technique qualifié.

3. Dossier de candidature

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :

3.1. Volume 1 (Pièces Administratives)

Le Maire de la commune de GOBO, Autorité Contractante, invite les Bureaux d'Etudes intéressés et ayant une réputation établie, à manifester leur intérêt en déposant dans ses services, un dossier sous pli anonyme fermé contenant :

- La première enveloppe dite « enveloppe A » portera la mention « pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :
 - a) La déclaration de faire acte de candidature (intention de soumissionner) ;
 - b) L'Attestation d'immatriculation (timbrée) ;
 - c) L'attestation de non redevance fiscale (timbrée) ;
 - d) L'attestation de domiciliation bancaire ;
 - e) L'attestation de non faillite (timbrée) ;
 - f) L'accord de groupement le cas échéant.

NB : Les pièces doivent être présentées en version originale ou copies certifiées conformes par les autorités qui ont délivré les originaux.

- La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique » et contiendra les documents ci-après :

a. La liste des experts clé de la firme

Le candidat devra disposer avant le début des prestations, le personnel technique de maîtrise compétent nécessaire, à savoir :

- **Un Chef de Mission, Urbaniste** justifiant d'une expertise avérée et des références pertinentes en matière de planification urbaine :
 - Formation en urbanisme ou en gestion urbaine d'une école ou institut d'urbanisme (BAC+5) ;
 - Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le secteur urbain en matière d'aménagement urbain, d'études stratégiques, de planification et de programmation urbaine ;
 - Avoir participé à au moins 04 études de même nature, dont au moins deux en qualité de Chef de mission ;
 - Etre inscrit à l'Ordre des Urbanistes du Cameroun (ONUC) ;
- **Un Ingénieur VRD :**
 - Formation d'Ingénieur de Génie Civil ou génie urbain (BAC+5) ;
 - Spécialiste en infrastructures urbaines et évaluation socio-économique des projets ;
 - Expérience professionnelle d'une durée minimum de sept (07) ans dans la conception et la maintenance d'infrastructures urbaines ;
 - Expérience minimale d'au moins trois (03) projets d'études de planification urbaine ;
 - Etre inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun (ONIGC) ;
- **Un Sociologue urbain**
 - Formation en sociologie urbaine (BAC+3) ;
 - Expérience minimale d'au moins 07 ans dans le domaine du traitement des données en matière de planification urbaine, de programme de développement et dans les analyses sociologiques des projets similaires ;
 - Avoir participé à au moins 03 projets d'élaboration de Plans d'urbanisme ;
- **Un Expert en Système d'Information Géographique (SIG) :**
 - Formation en Géographie, Cartographie, Topographie ou équivalent (au moins BAC+4) spécialiste en Systèmes d'Information Géographique ;
 - Expériences professionnelles d'au moins 5 ans dans le domaine de la cartographie ;
 - Avoir réalisé au moins 02 études dans le domaine de la cartographie numérique ;
 - Maîtrise des logiciels ARCGIS et MAPINFO et autre logiciel de cartographie ;
- **Un Environnementaliste**
 - Formation en Sciences environnementales (BAC+4) ;
 - Expérience professionnelle ayant d'au moins 5 ans en analyse environnementale de projets et en analyse de risques ;
 - Disposer d'au moins trois (03) références dans les projets similaires ;
 - Bonne connaissance du développement durable ;
- **Un Urbaniste Junior**
 - Formation en urbanisme (BAC+5) ou en gestion urbaine.

Les candidats fourniront la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :

 - CV daté et signé par le concerné ;
 - La copie certifiée du diplôme de chaque personnel ;
 - L'attestation de présentation de l'original du diplôme ;

- Pour les Urbanistes, une attestation d'inscription à l'ONUC pour l'année en cours ;
- Pour les Architectes, une attestation d'inscription à l'ONAC pour l'année en cours ;
- Pour les Ingénieurs de Génie Civil, une attestation d'inscription à l'ONIGC pour l'année en cours ;
- Une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ces critères (nom du projet, pays, dates, administration responsable, bailleur de fonds).

NB : L'ancienneté du personnel au sein de l'équipe du consultant sera prise en compte dans l'évaluation.

b. Les références du Cabinet

Le BET produira la liste de ses références réalisées uniquement dans le domaine de l'aménagement urbain et la programmation urbaine, pendant les dix (10) dernières années. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par la copie de l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles pour faire ressortir : le nom du Maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet ;

c. Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;
2. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;
 - a) La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuses, logiciels, vidéo projecteur etc.) présents au siège du BET ;
 - b) La liste de tout autre matériel topographique et géotechnique, propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel).

Les candidats possédant en propre le matériel seront favorisés.

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

d. Une attestation de capacité financière

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC, et précisant que le candidat peut pré financer les prestations à hauteur de 50 millions de FCFA

e. La méthodologie de l'organisation et planning de la mission : sept (07) mois.

NB : 1- La non production de l'une de ces pièces entraînera pour le BET considéré la note égale à zéro (0) et toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

2 - A l'issue de la présente Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, une liste de bureaux d'Etudes pré-qualifiés sera établie, et il leur sera adressé une invitation à soumissionner

4. DOSSIER D'EVALUATION

Les dossiers de candidature seront examinés au regard des critères suivants :

➤ **Critères éliminatoires :**

- Dossier administratif et technique non conforme aux prescriptions du présent ASMI ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note d'évaluation du dossier technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Ne pas avoir plus de deux (02) études en cours au MINHOU.

➤ **Critères essentiels d'évaluation du dossier technique**

L'évaluation du dossier technique sera faite sur 100 points sur la base des critères essentiels suivants pour chaque Lot :

- Présentation du dossier : 05 points
- Personnel : 30 points
- Références : 20 points
- Matériel : 20 points
- Capacité financière : 15 points.
- Méthodologie d'organisation et planning : 10 points

CRITERES D'EVALUATION	NOTATION (POINTS)		OBSERVATIONS
Présentation du dossier	05	05	Couverture en couleur, sommaire, intercalaire et reliure
Références du BET	20	05 10 05	Au moins un contrat PV réception/recette technique ou OS démarrage (dans le domaine similaire) Au moins deux contrats PV réception/recette technique ou OS démarrage (dans le domaine des BTP) Son chiffre d'affaires annuel moyen et en particulier dans le domaine des travaux publics et bâtiments pendant les 2 dernières années consécutives
Personnel	30	5 5 5 5 5 5	Chef de mission Un Ingénieur VRD Un Sociologue urbain Un Environnementaliste Un Urbaniste Junior Un Expert en Système d'Information Géographique (SIG)
Matériaux, fournitures, équipements et services autorisés	20	05	Matériel informatique 02 Ordinateurs, 01 Photocopieur, 02 Imprimantes

			02	Appareil topographique
			02	Géotechnique (Analyse granulométrique, Essai Proctor)
			02	Cône d'Abraams
			09	Véhicules de liaison
Méthodologie d'organisation et planning	10	10		Descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission (10 points) + planning (respect délai = 5 points)

NB : Seuls les soumissionnaires qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins 70/100 points à l'issue de la présente Sollicitation à Manifestation d'Intérêt seront qualifiés et invités à soumissionner à l'appel d'offres restreint. Une liste de bureaux d'Etudes pré-qualifiés sera établie, et il leur sera adressé une invitation à soumissionner.

5. DATE ET LIEU DE DEPOT DE DOSSIER

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies conformes aux prescriptions du présent avis devront être déposés au Secrétariat Général de la commune de Gobo sous pli fermé contre décharge les jours ouvrables, au plus tard le 28/02/2024 à 10 heures, heure locale et portera la mention suivante :

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 01/ASMI /REN/DMD/C- GOBO/2024 DU 08/02/2024

POUR L'ELABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME DE LA COMMUNE DE GOBO
AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

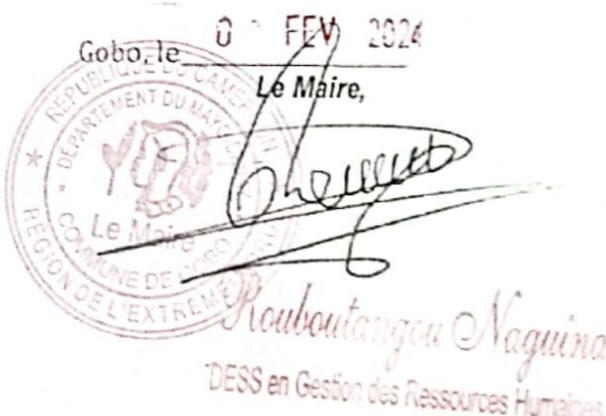
6. Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Mairie de Gobo ; adresse : BP 02 Gobo ;

Tel : 696220357, 696383666, 699751221.

7. Publication des résultats

les candidats retenus à l'issu de cette évaluation seront consultés dans le cadre des Appels d'Offres Restreints conformément aux dispositions du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.



Ampliations:

- MINMAP /DGM (pour information)
- PREFET MAYO-DANAY (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour diffusion)
- PRESIDENT/CIPM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DRMAP/SMI (pour archivage)
- DDMAPMS/SPM (pour archivage)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)